

Date de dépôt: décembre 2004

Messagerie

Rapport

de la Commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat accordant une subvention annuelle de fonctionnement de 80 000 F de 2004 à 2007 à l'Association Cerebral Genève

Rapport de M. Jean-Marc Odier

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission des finances a étudié le projet de loi 9359 sous la présidence de M. Bernard Lescaze lors de sa séance du 24 novembre 2004.

Fondée en 1958 par des parents de personnes vivant avec une infirmité motrice cérébrale (I.M.C.), l'Association Cerebral Genève a un rôle de relais de prise en charge des personnes I.M.C, afin de soulager les familles et de sortir ces personnes de la vie institutionnelle.

Le fonctionnement de base est assuré par trois collaborateurs fixes partageant l'équivalent de deux postes. L'organisation des prestations peut compter sur un effectif de 120 moniteurs.

En 2003, aidée par l'Etat par la mise à disposition d'un terrain, l'Association construit de nouveaux locaux permettant d'accueillir 12 personnes I.M.C. et 14 collaborateurs d'encadrement.

Le présent projet de loi vous propose de reconduire une subvention existante pour les années 2004 à 2007.

Vote d'entrée en matière

L'entrée en matière sur le PL 9359 est approuvée à l'unanimité (1 UDC, 3 L, 2 R, 2 PDC, 2 Ve, 2 S, 2 AdG)

Vote article par article

Les articles 1 à 6 sont approuvés sans opposition.

Vote d'ensemble

Le projet de loi 9359 accordant une subvention annuelle de fonctionnement de 80 000 F de 2004 à 2007 à l'Association Cerebral Genève est approuvé à l'unanimité (1 UDC, 3 L, 2 R, 2 PDC, 2 Ve, 2 S, 2 AdG).

Au vu de l'exposé des motifs du projet de loi du Conseil d'Etat, et des annexes d'informations très complètes de l'Association (comptes, budgets, statuts, rapports d'activité 2003), la Commission des finances vous encourage vivement, Mesdames et Messieurs les députés, d'accorder le soutien de l'Etat à l'Association Cerebral Genève pour la remarquable activité qu'elle déploie à l'égard de personnes défavorisées.

La Commission des finances vous recommande à l'unanimité l'adoption du projet de loi.

Projet de loi (9359)

accordant une subvention annuelle de fonctionnement de 80 000 F de 2004 à 2007 à l'Association Cerebral Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit de fonctionnement

Une subvention annuelle de 80 000 F est accordée à l'Association Cerebral Genève au titre de subvention cantonale de fonctionnement.

Art. 2 Budget de fonctionnement

Cette subvention est inscrite au budget de fonctionnement dès 2004 sous la rubrique 84.99.00.365.37.

Art. 3 Couverture financière

Cette subvention est financée par la part du droit des pauvres attribuée à l'Etat qui est inscrite au budget et aux comptes à la rubrique 84.99.00.494.02.

Art. 4 But

Cette subvention est destinée à assurer le fonctionnement de l'association pour des personnes vivant avec une infirmité motrice cérébrale.

Art. 5 Durée

Cette subvention prend fin en 2007.

Art. 6 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

ANNEXE

ASSOCIATION CEREBRAL GENEVE

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2003

(avec les chiffres comparatifs 2002)

	<u>2003</u>		<u>2002</u>	
RECETTES				
Subvention OFAS	SFr.	380'497	SFr.	382'852
Recettes participants	SFr.	139'335	SFr.	126'660
Fondation suisse en faveur de l'enfant IMC	SFr.	7'090	SFr.	7'740
Association Cerebral Suisse	SFr.	6'853	SFr.	10'904
Subvention Fondation GUYOT	SFr.	12'846	SFr.	12'159
Subvention Fondation KERN	SFr.	70'000	SFr.	70'000
Subvention Fondation PASSIFLORE	SFr.	600	SFr.	600
Autre Association	SFr.	50'000	SFr.	-
Cotisations des membres	SFr.	13'810	SFr.	13'900
Subvention Etat de Genève	SFr.	80'000	SFr.	80'000
Dons divers	SFr.	16'811	SFr.	9'480
Intérêts bancaires	SFr.	1'110	SFr.	2'649
TOTAL RECETTES	SFr.	778'952	SFr.	716'943

DEPENSES**Frais des séjours de vacances**

Indemnités équipe d'encadrement	SFr.	121'670	SFr.	129'892
Charges sociales	SFr.	20'209	SFr.	38'356
Frais d'alimentation	SFr.	17'594	SFr.	22'479
Frais de logement	SFr.	47'929	SFr.	55'989
Frais de transport	SFr.	22'029	SFr.	28'040
Frais d'animation	SFr.	8'751	SFr.	11'035
Frais médicaux	SFr.	287	SFr.	659
Frais d'organisation et frais divers	SFr.	7'283	SFr.	8'005
Frais de matériel	SFr.	546	SFr.	478
Assurances diverses	SFr.	4'861	SFr.	4'596
TOTAL Frais des séjours de vacances	SFr.	251'159	SFr.	299'530

Frais des week-ends de loisirs

Indemnités équipe d'encadrement	SFr.	68'830	SFr.	62'646
Charges sociales	SFr.	9'768	SFr.	12'795
Frais d'alimentation	SFr.	10'297	SFr.	10'337
Frais de logement	SFr.	23'384	SFr.	1'440
Frais de transport	SFr.	15'554	SFr.	19'780
Frais d'animation	SFr.	5'175	SFr.	6'405
Frais médicaux	SFr.	-	SFr.	8
Frais d'organisation et frais divers	SFr.	2'333	SFr.	1'394
Frais de matériel	SFr.	142	SFr.	300
Assurances diverses	SFr.	3'680	SFr.	2'925
TOTAL Frais des week-ends de loisirs	SFr.	139'162	SFr.	118'029

ASSOCIATION CEREBRAL GENEVE

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2003

(avec les chiffres comparatifs 2002)

	<u>2003</u>		<u>2002</u>	
Frais des autres prestations				
Frais Conseil personnalisé	SFr.	-	SFr.	-
Frais Groupe Jeunes	SFr.	1'745	SFr.	1'269
Frais Groupe Shiatsu	SFr.	3'990	SFr.	4'690
Frais Groupe Parents	SFr.	130	SFr.	55
Frais Groupe Frères & Sœurs	SFr.	-	SFr.	29
Frais Bulletin ECHO	SFr.	7'898	SFr.	7'077
Frais Pressbook	SFr.	-	SFr.	86
Frais Documentation/Bibliothèque	SFr.	126	SFr.	130
Frais Soirée dansante 1er trimestre	SFr.	-	SFr.	4'013
Frais Réunion fin séjour de vacances	SFr.	462	SFr.	389
Frais Soirée dansante 4ème trimestre	SFr.	4'419	SFr.	4'609
Frais Goûter de Noël	SFr.	288	SFr.	272
Frais Réunion parents membres + 30 ans	SFr.	388	SFr.	276
TOTAL Frais des autres prestations	SFr.	19'445	SFr.	22'894
Charges du personnel du secrétariat				
Salaires personnel du secrétariat	SFr.	164'819	SFr.	143'189
Charges sociales	SFr.	19'978	SFr.	41'880
Autres charges personnel	SFr.	7'580	SFr.	-
Assurances secrétariat	SFr.	3'976	SFr.	4'780
TOTAL Charges du personnel secrétariat	SFr.	196'353	SFr.	189'850
Charges d'exploitation				
Frais de téléphone et de communication	SFr.	3'164	SFr.	3'505
Frais affranchissement	SFr.	4'609	SFr.	5'338
Frais d'entretien du matériel du secrétariat	SFr.	4'744	SFr.	2'082
Frais de matériel de bureau	SFr.	21'773	SFr.	7'444
Frais divers secrétariat	SFr.	87	SFr.	724
Frais des séances du comité	SFr.	261	SFr.	36
Frais de déplacement/représentation	SFr.	752	SFr.	556
Frais de l'assemblée générale	SFr.	185	SFr.	329
Autres frais d'exploitation	SFr.	1'222	SFr.	1'519
Frais bancaires	SFr.	1'659	SFr.	1'894
Assurances	SFr.	896	SFr.	-
Frais d'honoraires fiduciaires	SFr.	-	SFr.	538
Frais de matériel association	SFr.	2'347	SFr.	-
TOTAL Charges d'exploitation	SFr.	41'698	SFr.	23'965
Charges de bâtiment				
Salaires personnel entretien bâtiment	SFr.	6'482	SFr.	4'284
Charges sociales personnel entretien bâtiment	SFr.	579	SFr.	723
Frais Eau/Electricité/Chauffage	SFr.	15'076	SFr.	10'806
Frais de matériel et d'entretien bâtiment	SFr.	10'283	SFr.	12'911
Frais de communication	SFr.	5'440	SFr.	-
Assurances	SFr.	4'252	SFr.	-
Charges hypothécaires (loyer)	SFr.	22'225	SFr.	-
Frais d'honoraires professionnels bâtiment	SFr.	-	SFr.	10'000
Total Charges de bâtiment	SFr.	64'337	SFr.	38'726

ASSOCIATION CEREBRAL GENEVE

COMPTES DE RESULTAT AU 31.12.2003

(avec les chiffres comparatifs 2002)

	<u>2003</u>		<u>2002</u>	
TOTAL Recettes	SFr.	778'952	SFr.	716'943
TOTAL Dépenses	SFr.	-712'154	SFr.	-692'994
Excédent de recettes	SFr.	66'799	SFr.	23'950
<u>Charges non monétaires</u>				
Amortissement véhicule	SFr.	-12'600	SFr.	-
Amortissement bâtiment	SFr.	-96'000	SFr.	-
Constitution Prov. Perte sur débiteurs	SFr.	-7'500	SFr.	-1'613
Dotation provision Renouvellement Equipement	SFr.	-	SFr.	-10'000
Dotation provision Inauguration/Marketing	SFr.	-	SFr.	-13'489
Dotation provision Renovation Bâtiment	SFr.	-10'000	SFr.	-
Constitution Fond "Enfance et Loisirs"	SFr.	-5'000	SFr.	-
Dotation Dons Construction Bâtiment	SFr.	-346'396	SFr.	-238'875
Dotation Don achat bus	SFr.	-	SFr.	-62'097
Total Charges non monétaires	SFr.	-477'496	SFr.	-326'074
<u>Produits non monétaires</u>				
Diminution Provision Autres Prestations	SFr.	-	SFr.	4'342
Diminution Provision Renouvellement Equipement	SFr.	12'010	SFr.	-
Dissolution Provision Inauguration/Marketing	SFr.	5'441	SFr.	-
Diminution Fondation Leenaards	SFr.	4'616	SFr.	-
Diminution Fondation Guyot	SFr.	257	SFr.	-
Location bâtiment profit interne	SFr.	30'483	SFr.	-
Total Produits non monétaires	SFr.	52'807	SFr.	4'342
<u>Recettes extraordinaires</u>				
Dons reçus pour la construction du bâtiment	SFr.	346'396	SFr.	238'875
Don Ladies Lunch pour achat bus	SFr.	-	SFr.	62'097
Total Recettes extraordinaires	SFr.	346'396	SFr.	300'972
RESULTAT D'EXERCICE	SFr.	-11'494	SFr.	3'190



Association Cerebral Genève

16, Ch. de Sur-le-Beau
 CH 1213 Onex
 Tél: 022 757 49 66
 Fax 022 757 49 06
 info.ge@association-cerebral.ch
 CCP 12-15100-2

ASSOCIATION CEREBRAL GENEVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

(avec chiffres comparatifs 2002)

ACTIF

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
<u>ACTIFS DISPONIBLES</u>		
Caisse	290	2'207
CCP	58'676	69'432
Banque cantonale de Genève	701'840	575'198
Banque Migros	409	416
Total actifs disponibles	761'215	647'253
<u>ACTIFS MOBILISES</u>		
Débiteurs privés	9'195	9'140
Débiteurs institutions	4'750	-
Débiteur cuisinier week-ends de loisirs	2'565	270
Etat de Genève	80'000	-
Impôt anticipé à récupérer	4'374	3'986
Actifs transitoires	26'576	16'099
Total actifs mobilisés	127'460	29'495
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>		
Véhicule	63'062	
- Amortissement	-12'600	50'462
		1
Construction bâtiment	2'864'065	
- Amortissement	-96'000	2'768'065
Total actifs immobilisés	2'818'528	1'867'618
TOTAL ACTIF	3'707'203	2'544'368



16, Ch. de Sur-le-Beau
 CH 1213 Onex
 Tél. 022 757 49 66
 Fax 022 757 49 06
 info.ge@association-cerebral.ch
 CCP 12-15100-2

Association Cerebral Genève

ASSOCIATION CEREBRAL GENEVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

(avec chiffres comparatifs 2002)

PASSIF

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
<u>FONDS ETRANGERS</u>		
<u>Dettes à court terme</u>		
Créanciers fournisseurs	15'825	419
Passifs transitoires	25'216	21'991
Créanciers Travaux bâtiment	8'383	-
Fondation Leenaards	17'949	22'565
Fondation Guyot	7'963	8'220
Autre Association contribution 2004	50'000	-
Provision Renouvellement Equipement	7'990	20'000
Provision Inauguration/marketing	-	25'000
Provision Rénovation bâtiment	10'000	-
Provision Perte sur débiteurs	7'500	-
Fond "Enfance et Loisirs"	5'000	-
Total Dettes à court terme	155'826	98'195
<u>Dettes à long terme</u>		
Hypothèque	770'300	-
Total Dettes à long terme	770'300	-
<u>FONDS PROPRES</u>		
Dons construction bâtiment	2'175'864	1'829'467
Dons Achat bus	62'097	62'097
Capital association	554'610	551'420
Résultat de l'exercice	-11'494	3'190
Total des fonds propres	2'781'076	2'446'173
TOTAL PASSIF	3'707'203	2'544'368



16, Ch. de Sur-le-Beau
 CH 1213 Onex
 Tél. 022 757 49 66
 Fax 022 757 49 06
 info.ge@association-cerebral.ch
 CCP 12-15100-2

Association Cerebral Genève

ASSOCIATION CEREBRAL GENEVE

SITUATION DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT AU 31.12.2003

Coût de l'avant-projet	SFr.	388'673
Coût de la construction du bâtiment	SFr.	2'603'894
Coût total du bâtiment selon devis	SFr.	2'992'567
Economies effectuées selon devis	SFr.	-128'502
Coût total réel du bâtiment	SFr.	2'864'065
Factures payées au 31.12.2003	SFr.	-2'855'682
Solde Travaux à financer au 31.12.2003	SFr.	8'383